



LaurentianUniversity
Université**Laurentienne**

Rapport annuel 2015-2016

**Comité d'éthique de la recherche de l'Université
Laurentienne**

**Rosanna Langer, Ph.D., présidente
Pauline Zanetti, Stephanie Harris,
Bureau des services de recherche**

8/31/2016

Table des matières

Introduction.....	3
Rapport de la présidente.....	3
Contexte.....	5
Composition du Conseil de mars 2015 à février 2016.....	5
Activités en 2015-2016.....	7
Comparaison annuelle de l'ensemble de l'activité du CER de 2010 à 2016.....	8
Examens accélérés	8
Activité accrue du CER due à l'École de médecine du Nord de l'Ontario	9
CER des unités	10
Sommaire des décisions des CERPC	11
Collaboration en recherche avec plusieurs établissements.....	12
ROMEO.....	12
Changement dans le soutien administratif à l'examen de l'éthique de la recherche.....	12
Séances de perfectionnement professionnel en matière d'éthique et consultations du CERUL	13
Recrutement et maintien en poste des nouveaux membres du CERUL.....	13



Laurentian University Université Laurentienne

Rapport annuel – 2015-2016
du Conseil d'éthique de la recherche de l'Université Laurentienne
rédigé par Rosanna Langer, présidente
Pauline Zanetti, Stephanie Harris,
Bureau des services de recherche

Introduction

Conformément au mandat du Conseil d'éthique de la recherche (CER) de l'Université Laurentienne, adopté en avril 2013 par le Conseil des gouverneurs de l'Université, le CER doit présenter au Conseil un rapport annuel qui est aussi soumis au Sénat pour information.

Rapport de la présidente

Progrès et changements

Cela a été une année de progrès et de changements pour le CERUL, car nous avons accueilli en décembre 2015 Stephanie Harris, la nouvelle agente de la recherche subventionnée, et sommes en train de développer et d'articuler de nouveaux processus de fonctionnement pour la correspondance, l'examen des dossiers et les approbations. Tous les formulaires de proposition et d'examen ont été révisés en 2015 pour refléter les nouvelles dispositions de l'*Énoncé de politique des trois Conseils : Éthique de la recherche avec des êtres humains* (EPTC) et des domaines en émergence comme la gestion des données secondaires. Ces formulaires ont été révisés de nouveau au printemps 2016 pour cadrer avec l'environnement opérationnel du nouveau système de gestion de la recherche ROMEO. Des défis importants en 2016-2017 seront d'habituer les membres et les chercheurs à la plateforme ROMEO et d'établir de nouveaux processus opérationnels.

Élaboration de politiques

Deux sous-comités du CERUL ont été créés cette année.

Sous-comité d'examen du mandat du CERUL

Ce comité a été chargé d'examiner le mandat du CERUL et de formuler des recommandations. Le mandat a été établi il y a quatre ans, et depuis, les trois Conseils ont publié une nouvelle version de leur énoncé de politique (EPTC 2 – 2014). De plus, il fallait réviser le mandat pour prendre en compte les changements et les pratiques actuelles du CERUL. Les révisions incluent des dispositions sur la composition du comité et les pratiques de recrutement, la description plus détaillée des fonctions de la présidente ou du président, des dispositions pour mieux intégrer le rôle de soutien du Bureau des services de recherche, et la clarification des processus d'appel. Le

CERUL a approuvé son nouveau mandat en juin 2016 et le soumettra à l'examen et à l'approbation au Comité de liaison du CER du Conseil des gouverneurs.

Sous-comité de l'harmonisation des pratiques du CERUL et du CER d'Horizon Santé-Nord

Le deuxième sous-comité a pour tâche d'examiner le potentiel d'harmonisation entre le CERUL et le CER d'Horizon Santé-Nord (CER-HSN). HSN est notre « partenaire » le plus proche en matière d'éthique de la recherche en partie parce que des étudiants, des résidents et des membres du corps professoral de l'EMNO, et des membres des écoles d'orthophonie, de psychologie et de service social présentent des protocoles communs. L'examen du potentiel d'harmonisation en matière d'éthique de la recherche, qui commence par un projet-pilote entre deux établissements de recherche aussi liés, devrait être une expérience intéressante d'expansion de tels partenariats. Nous avons la chance de travailler sur cette importante initiative avec Jennifer Dumont, gestionnaire du Bureau des services de recherche à HSN, et nous envisageons un formulaire commun qui traitera des besoins distincts liés au processus d'examen de chaque établissement, d'ententes de partage des dossiers et des mécanismes institutionnels d'approbation.

Le Bureau des services de recherche de HSN m'a consultée en vue de préparer une politique générale de recherche avec des êtres humains. L'ébauche de politique a été produite en mai 2016, mais n'est pas encore approuvée.

Présentation à la Semaine de la recherche

J'ai été invitée à faire une présentation pendant la Semaine de la recherche de l'Université Laurentienne qui a eu lieu du 29 février au 4 mars 2016. Ma présentation, intitulée *Demystifying the Research Ethics Review Process*, portait sur le processus d'examen et d'approbation du CERUL. J'ai fait remarquer que *l'efficacité, la transparence et la reddition de comptes* sont les mots d'ordre de mon mandat de présidente du CERUL. J'ai aussi parlé de sujets qui surgissent fréquemment, comme l'utilisation de données secondaires, les soucis de confidentialité, l'utilisation des médias sociaux et les possibilités et les défis de l'harmonisation des pratiques des CER.

Participation à la conférence de l'ACCER

Le Bureau des services de recherche a approuvé ma participation et celle d'un membre du CERUL (qui n'a malheureusement pu y aller), ainsi que de l'agente de la recherche subventionnée, à la conférence de l'Association canadienne des comités d'éthique de la recherche (ACCER) qui a eu lieu à Toronto. Il serait trop long de résumer toutes les séances de cette conférence nationale qui ont porté sur les nouvelles ressources gouvernementales et de grands organismes pour les CER, a inclus des forums sur la qualité et l'efficacité des CER, et a abordé des sujets d'actualité comme les dilemmes éthiques dans l'utilisation des réseaux de médias sociaux, le travail avec des communautés autochtones et vulnérables et les essais cliniques de phase 1.

La conférence de l'ACCER de 2016 a également été une précieuse occasion d'échanger avec des collègues de l'Université Lakehead avec laquelle nous partageons notre école de médecine et le système ROMEO pour gérer les propositions de recherche. J'ai trouvé très utile de discuter des pratiques opérationnelles et des problèmes communs, et de voir comment des problèmes semblables ont été résolus dans d'autres universités.

Défis

Les réductions dans les rangs du corps professoral et l'augmentation des obligations des directeurs et coordonnateurs de programmes font que beaucoup de membres du corps professoral sont moins en mesure de siéger à des comités. Le nombre de membres du comité a donc baissé cette année et il sera difficile de recruter des membres pour une période prolongée.

Au nom du Conseil d'éthique de la recherche de l'Université Laurentienne et du Bureau des services de recherche, je présente notre rapport d'activités de l'année 2015-2016.

Rosanna Langer, BA, LLB, LLM, Ph.D., professeure agrégée
Présidente, Conseil d'éthique de la recherche à l'Université Laurentienne

Contexte

Toutes les universités canadiennes doivent se conformer aux règles de l'EPTC2 (2014) pour continuer de pouvoir recevoir et administrer des fonds de recherche des Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC), du Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie (CRSNG) et du Conseil de recherches en sciences humaines du Canada (CRSH), aussi appelés les « organismes » (voir l'introduction de l'EPTC2 2014).

Selon la Politique des trois Conseils, les universités doivent élaborer une politique d'examen de l'éthique et un processus faisant appel à une seule structure de l'université et, si elles le désirent, à des comités départementaux chargés d'évaluer les recherches des étudiants de premier cycle. Le comité d'éthique de la recherche de chaque université est responsable de l'administration du processus d'examen de l'éthique conformément à la politique des trois Conseils. Le Conseil d'éthique de la recherche de l'Université Laurentienne (CERUL) est responsable non seulement de l'examen des projets de recherche, mais aussi de la formation et du perfectionnement professionnel continus dans le domaine de la conduite éthique à l'égard des participants humains.

La promotion d'une communauté de recherche universitaire solide et crédible, ainsi que des collaborations de recherche efficaces exigent un soutien tangible de la haute administration à l'examen des projets de recherche et du respect de l'éthique.

Composition du Conseil de mars 2015 à février 2016

Le CERUL est régi par la politique des trois Conseils subventionnaires fédéraux (EPTC2 2014) qui prévoit qu'au moins deux membres de tout CER doivent posséder « l'expertise et les connaissances voulues pour comprendre le domaine et la méthode liés au projet de recherche proposé ou en cours, et évaluer les risques et les bénéfices potentiels qui peuvent être associés au projet » (EPTC2 2014, p. 73). Étant donné qu'à l'Université Laurentienne, les chercheurs effectuent des recherches dans des disciplines très variées en utilisant une vaste gamme de méthodes, il est important d'avoir une large représentation au CERUL. Voici la composition du Conseil en 2015-2016 :

Membre	Unité	Champ d'expertise
Rosanna Langer (présidente)	Droit et justice	Droit et questions de droit, confidentialité des renseignements, évaluation de programme, populations à risque
Taima Moeke-Pickering (vice-présidente, a démissionné en juillet 2016)	École des relations autochtones	Méthodologies de recherche autochtone
Michael Persinger	Psychologie	Connaissances scientifiques générales, validité des mesures
Nancy Lightfoot	École de santé dans les milieux ruraux et du nord	Épidémiologie Méthodes quantitatives Méthodes mixtes
Erin Olsen-Schinke	Agente de probation et de libération conditionnelle, district de Sudbury	Questions de sécurité communautaire, confidentialité, populations à risque
Patrick Timony	École de la santé dans les milieux ruraux et du nord (représentant étudiant)	Méthodes de recherche qualitatives et quantitatives, méthodes de sondage, recherche fondée sur la population, analyse de données secondaires, épidémiologie, populations francophones et fournisseurs de soins de santé
Lori Rietze	Sciences infirmières	Analyse organisationnelle, ethnographie, planification de soins avancés, soins en fin de vie, milieux de soins aigus
Marion Maar	EMNO	Anthropologie médicale, méthodes de recherche qualitatives et mixtes, populations autochtones
Sadequl Islam	Science économique	Recherche quantitative
Lea Tufford	Service social (Barrie)	Service social, recherche qualitative, enfants et familles
Aurélie Lacassagne (a démissionné en juillet 2016)	Sciences politiques	Méthodes qualitatives, récits de vie, théories critiques, populations immigrantes, communautés en situations minoritaires, femmes et mères.
Lissa Gagnon	Sciences infirmières	Soins oncologiques, environnements pédagogiques et cliniques, partenariats de recherche, processus de recherche-action qualitative et participative
Claire Gignac (a démissionné en mars 2016)	Institut de recherches médicales avancées du Canada (IRMAC)	Essais cliniques, populations vulnérables, consentement éclairé, matériel biologique humain
Pauline Zanetti (secrétaire)	Bureau des services de recherche	Soutien administratif
Stephanie Harris (administratrice)	Bureau des services de recherche	Soutien administratif (depuis décembre 2015)
Robin Craig (administratrice)	Bureau des services de recherche	Soutien administratif (jusqu'en décembre 2015)

Réunions

En 2015-2016, le CER s'est réuni régulièrement le premier vendredi de chaque mois, à l'exception de juillet et d'août, pour un total de 10 réunions. Fait notable, et conformément au principe d'évaluation proportionnée stipulé dans l'EPTC de 2014, un volume important de projets comportant un risque minimal a été examiné entre les réunions mensuelles par de petites équipes formées de membres du CER. Comme le tableau ci-dessous le montre, l'essentiel du travail du Conseil porte sur les projets de recherche réputés présenter un risque minimal pour les participants.

Activités en 2015-2016

Tableau A – Ensemble des activités du CERUL entre le 1^{er} mars 2015 et le 29 février 2016

Mois	Examens accélérés	Examens complets	Modifications- Prolongations- Exemptions	Total/mois
03-15	11	1	27	39
04-15	7	3	7	17
05-15	12	3	18	33
06-15	13	3	16	32
07-15	10	0	9	19
08-15	14	0	8	22
09-15	14	4	6	24
10-15	15	3	15	33
11-15	14	3	15	32
12-15	14	3	2	19
01-16	21	2	13	36
02-16	4	4	12	20
Total	149	29	148	Total : 326

Tableau B - Pourcentage de tous les processus en 2015-2016

Examens accélérés	Examens complets	Modifications- Prolongations- Exemptions
46 %	9 %	45 %

Comparaison annuelle de l'ensemble de l'activité du CER de 2010 à 2016

Tableau A - Ensemble de l'activité annuelle du CER depuis 2010-2016

Examens accélérés	Examens complets	Modifications- Prolongations- Exemptions	Examens accélérés	Total annuel
2010-2011	268	28	107	403
2011-2012	229	33	113	375
2012-2013	182	26	79	287
2013-2014	131	24	77	232
2014-2015	206	23	99	328
2015-2016	149	29	148	326

Discussion

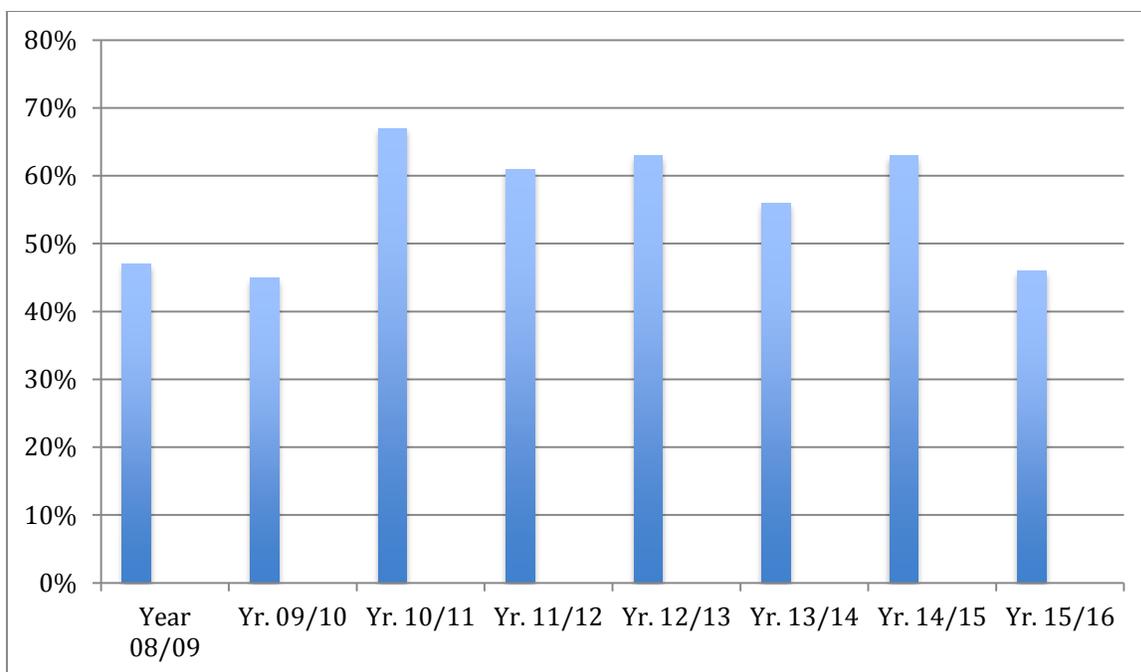
L'activité globale du CER s'est sensiblement accrue depuis 2012. Cette année en particulier, les demandes de modification et de prolongation ont beaucoup augmenté par rapport aux années précédentes. Cette augmentation coïncide avec la croissance générale des demandes présentées les années précédentes qui devaient être renouvelées, prolongées ou modifiées. Selon nos prévisions, cette tendance à la hausse se poursuivra en 2016-2017 et par conséquent, nous devons continuer de recruter de nouveaux membres pour faciliter la distribution d'une charge de travail accrue.

Examens accélérés

Tableau A - Examens accélérés en pourcentage entre 2008 et 2015

Année	Examens accélérés
2008-09	47 %
2009-10	45 %
2010-11	67 %
2011-12	61 %
2012-13	63 %
2013-14	56 %
2014-2015	63 %
2015-2016	46 %

Graphique A - Examens accélérés en pourcentage entre 2008 et 2016



Discussion

Comme indiqué ci-dessus, la majorité des examens effectués par les membres du CER et la présidente porte sur les projets comportant un risque minimal pour les participants humains. Guidé par l'article 2.9 de l'EPTC de 2014, le CERUL adopte une approche proportionnée de l'examen éthique de la recherche qui fait que les projets de recherche comportant un risque minimal sont réputés admissibles à l'examen délégué par le CER plénier. En outre, lorsque la présidente estime que l'expertise au sein du CER est insuffisante pour évaluer un projet, elle peut solliciter un ou des pairs examinateurs compétents en la matière.

Activité accrue du CER due à l'École de médecine du Nord de l'Ontario

Tableau A - Sommaire des activités du CER en 2015-2016 générées par l'École de médecine du Nord de l'Ontario (EMNO)

Mois	Examens accélérés	Examens complets	Modifications- Extension- Exemption	Total par mois
03-15	3	0	1	4
04-15	1	0	0	1
05-15	2	0	1	3
06-15	4	0	1	5
07-15	2	0	1	3
08-15	6	0	4	10
09-15	4	0	1	5

10-15	3	0	2	5
11-15	3	0	0	3
12-15	1	0	2	3
01-16	4	0	0	4
02-16	1	0	2	3
Totaux	34	0	15	Total : 49

Tableau B - Pourcentage de l'activité du CER en 2014-2015 générée par l'EMNO (n=326)

Examens accélérés	Examens complets	Modifications- Prolongations- Exemptions	% du total des dossiers du CER
10,4 %	0 %	4,6 %	15 %

Discussion

L'École de médecine du Nord de l'Ontario demeure l'un des principaux pôles de recherche passionnante et innovatrice à l'Université Laurentienne et, de ce fait, le CERUL reçoit de nouveaux protocoles d'éthique d'étudiants, de résidents, de professeurs et de chercheurs. Bien que les résidents en médecine soient des chercheurs postdoctoraux et des médecins agréés, ils mènent des projets de recherche sous la supervision de professeurs de l'EMNO et doivent donc soumettre leur projet au CERUL aux fins d'examen éthique.

L'activité supplémentaire que génère l'EMNO pour le CERUL se présente sous la forme de demandes de modification ou de prolongation de protocoles déjà approuvés. Ces demandes sont envoyées à la présidente du CERUL, qui, après avoir évalué une demande et revu souvent le dossier original du projet, détermine s'il convient d'approuver la modification ou la prolongation demandée. Par ailleurs, ces protocoles, souvent complexes, comprennent des partenariats entre plusieurs sites ou plusieurs établissements, visent des populations vulnérables, dont les communautés des Premières Nations et les personnes âgées, ou traitent des données secondaires sensibles telles que les dossiers médicaux de patients. Afin de continuer de faciliter les recherches avec des participants humains menées par des étudiants, des membres du corps professoral et des chercheurs de l'EMNO, le CERUL entend continuer de recruter de nouveaux membres experts en sciences biomédicales, essais cliniques et santé publique.

CER des unités

Tous les comités d'éthique de la recherche au premier cycle (CERPC) sont considérés comme des CER délégués. Leurs obligations sont résumées dans le document *Politique et processus d'examen de l'éthique de la recherche avec des êtres humains à l'Université Laurentienne* (2000).

Conformément à l'énoncé de politique des trois Conseils, le CERUL a la responsabilité ultime de l'examen éthique des recherches faisant appel à des sujets humains effectuées par son

personnel. Le CER délègue ses pouvoirs aux CER des unités pour les activités touchant les cours des étudiants de premier cycle. Il y a deux exceptions à cette délégation de pouvoirs :

1) Les recherches effectuées par des étudiants de premier cycle qui s'inscrivent dans le programme de recherche d'un membre du corps professoral doivent être étudiées par le CER de l'Université.

2) Si le CER d'une unité détermine qu'un projet présente PLUS QU'UN RISQUE MINIME, le projet doit être examiné par le CER de l'Université.

Si le CER d'une unité est incertain quant aux risques que comporte une proposition, il doit consulter le président du CER central de l'Université.

Officiellement, il y a 12 CERPC à l'Université Laurentienne (y compris ceux des universités Huntington, Thorneloe, de Sudbury et de Hearst et de l'EMNO). Certaines unités n'ont plus de composante de recherche dans leur programme de premier cycle et donc rien à rapporter cette année en matière d'examen de l'éthique.

Sommaire des décisions des CERPC

Unité	Cas signalés (en juin 2016)
Sciences de l'activité physique	16
Psychologie	30
Philosophie	Aucune activité signalée
École d'architecture	Aucune activité signalée cette année
École de l'environnement	1
School of Education/École des sciences de l'éducation	Aucune activité signalée cette année
Orthophonie	4
École des relations autochtones	Aucune activité signalée cette année
Comité d'éthique de la recherche de l'Université de Sudbury	Aucune activité signalée cette année
Études françaises	1
Université Huntington	7
Université Thorneloe	Aucune activité signalée
Géographie	Aucune activité signalée
Sociology/Sociologie	Aucune activité signalée
School of Social Work/Service Social	Aucune activité signalée cette année
Commerce et administration	Aucune activité signalée
Université de Hearst	13
École des sciences infirmières	Aucune activité signalée cette année
Histoire	2
Bibliothèque	Aucune activité signalée cette année
EMNO	5
Marketing et gestion	42

Comptabilité	Aucune activité signalée
École du développement du Nord	Aucune activité signalée
Total :	121

Collaboration en recherche avec plusieurs établissements

Cette année, nous avons eu un total de 50 projets de recherche faisant appel à des sujets humains ou à leurs données menés en collaboration avec plusieurs établissements. Les cinq principaux établissements étaient l'Université de Toronto, Horizon Santé-Nord, l'Institute of Clinical Evaluative Sciences, l'Université Dalhousie et la First Nations University of Canada, Regina. Alors que la Laurentienne continue d'élargir son réseau de recherche en incluant des chercheurs externes, elle a enregistré cette année sept projets de recherche mettant à contribution des établissements étrangers. Au fil de l'amélioration de la capacité de recherche à la Laurentienne, il ne sera pas surprenant de constater une tendance à la hausse des recherches menées en collaboration avec plusieurs établissements.

ROMEIO

Malgré quelques retards dans la configuration du programme de la base de données et la préparation de la mise en œuvre, le Bureau des services de recherche a lancé ROMEIO avec succès en juillet 2016. Les chercheurs, les professeurs et les étudiants peuvent maintenant présenter en ligne, grâce au portail ROMEIO, leurs demandes d'examen, de modification ou de prolongation et les suivre au fil du processus. Les membres du CERUL auront aussi un accès spécial au portail, ce qui leur permettra d'examiner les demandes, de formuler des commentaires, de suggérer des révisions, et d'interagir virtuellement avec d'autres membres du comité. Le système ROMEIO représente une importante mise à niveau de nos pratiques de tenue des dossiers et permettra un suivi plus rigoureux et continu des protocoles d'éthique après leur approbation. Le CERUL se conformera ainsi aux recommandations visant la Laurentienne découlant de la dernière vérification menée par les trois Conseils. Enfin, le système ROMEIO nous permettra de générer des rapports d'activité annuels plus précis et plus exhaustifs.

Changement dans le soutien administratif à l'examen de l'éthique de la recherche

Le BSR a embauché Stephanie Harris, agente de la recherche subventionnée, pour apporter de l'aide dans les diverses fonctions administratives et de suivi du CERUL et du CSA (Comité des soins aux animaux). Elle aidera le CERUL à assurer la liaison avec la communauté locale de recherche au moyen de modules de formation et de soutien à la recherche, de la présence en ligne et de séances de perfectionnement professionnel. Stephanie seconde la présidente du CERUL, filtre les nouvelles demandes d'examen de l'éthique, surveille la conformité après l'octroi des subventions, élabore des documents de formation et anime des présentations éducatives pour les chercheurs, le corps professoral et les étudiants. Elle est aussi responsable de la gestion et du flux de travail du portail ROMEIO.

Séances de perfectionnement professionnel en matière d'éthique et consultations du CERUL

En 2015-2016, la présidente du CERUL, la gestionnaire des activités de recherche et l'agente de la recherche subventionnée ont animé des présentations sur l'éthique de la recherche au nom de l'École de service social, et élaboré et présenté une série de webinaires pour les programmes de sciences infirmières. Les professeurs et les étudiants chercheurs ont bien aimé l'interaction directe avec les membres du CERUL et leur poser des questions sur leurs propres protocoles de recherche. La présidente, le gestionnaire des activités de recherche et l'agente de la recherche subventionnée ont aussi rencontré régulièrement individuellement des chercheurs, des professeurs et des étudiants au sujet de leurs demandes d'examen éthique ou de questions d'éthique surgissant dans leurs projets de recherche en cours. Ces rencontres individuelles en personne sont toujours grandement appréciées et reflètent l'approche proactive et participative du CERUL pour faciliter de solides recherches avec des sujets humains dans le respect de l'éthique. Pour l'année prochaine, l'agente de la recherche subventionnée planifie une série de séances d'éducation sur divers thèmes de l'éthique et sur le processus du CER. Le calendrier et les thèmes devraient être définis au début de l'automne 2016.

Recrutement et maintien en poste des nouveaux membres du CERUL

Conformément à l'article 6.4 de l'EPTC2 (2014), le CER doit être composé d'hommes et de femmes possédant de l'expertise dans des disciplines pertinentes de recherche, d'une personne qui connaît l'éthique, d'une personne qui connaît les lois et d'un membre de la communauté en général. L'alinéa 3.1.1 du mandat du CERUL (2012) stipule en outre que le processus de sélection des membres doit être juste et impartial.

Les membres du CERUL peuvent être nommés de trois façons :

- a. Annonce dans la communauté universitaire de postes nécessitant l'expertise « requise ». Un sous-comité constitué de membres du CERUL participe au processus de sélection.
- b. Tenue d'une liste des écoles et départements de l'UL dont les étudiants et les professeurs mènent régulièrement des recherches avec des êtres humains, ainsi que des unités sollicitées le plus récemment pour recommander des membres. Chaque année, le groupe « suivant » d'unités est invité à recommander un membre du CERUL en suivant son processus habituel de nomination à des comités de l'UL (p. ex., élection, se porter volontaire, nomination).
- c. Production au besoin d'une liste d'organismes, d'établissements et d'entreprises qui répondent aux lignes directrices de l'EPTC et constituent des sources appropriées de membres de la communauté. Ces organismes sont sollicités jusqu'à ce qu'un membre potentiel soit trouvé.

En 2015-2016, les unités suivantes ont été approchées pour trouver de nouveaux membres :

Génie, Formation des sages-femmes, Géographie, Études françaises, Économie, Sciences de la Terre, Sciences de l'environnement, Langues modernes, Sciences de l'activité physique et Chimie.

De plus, plusieurs personnes se sont proposées pour siéger au CERUL. En même temps, l'attrition normale et les congés sabbatiques et de maternité ont fait que le CERUL a perdu des membres.

Le CERUL continuera d'essayer de recruter des membres possédant l'expérience en enseignement et en recherche dans divers domaines appropriés aux divers thèmes de recherche explorés à la Laurentienne.